

Ecrit par le 22 juillet 2024

Plus de 200 acteurs économiques se sont réunis pour la 8e édition de Parlons Cash



Le mardi 11 juin dernier, l'association d'entrepreneurs [Luberon & Sorgues Entreprendre \(LSE\)](#) a organisé la 8^e saison de Parlons Ca\$h, un rendez-vous économique devenu incontournable dans le Vaucluse, qui a eu lieu à l'ESAT L'Arche Le Moulin de l'Auro à L'Isle-sur-la-Sorgue.

Plus de 200 chefs d'entreprises et acteurs économiques étaient présents le mardi 11 juin pour la 8^e édition de Parlons Ca\$h qui était sur le thème 'Intuition : Mythe ou Réalité ou Comment muscler nos compétences intuitives pour l'entreprise !'.

Durant cette soirée à l'ambiance chaleureuse, les participants ont pu écouter les témoignages de Josette Balzan, agent immobilier et expert agréé, et Jean-Louis Brun, dirigeant de la manufacture Brun de Vian Tiran à L'Isle sur la Sorgue. Ensemble, ils ont partagé leurs expériences sur le monde de l'entreprise lors

Ecrit par le 22 juillet 2024

d'une première table ronde. A suivi une conférence menée par Victoria Pellé Reimers, conférencière auteure et spécialiste de l'intuition.

L'objectif de cet événement est d'évoquer des sujets sérieux, parfois ardu, avec pédagogie et décontraction pour permettre aux participants de bénéficier d'informations essentielles dans le domaine des ressources humaines, de l'innovation, l'économie et la recherche de financements, le tout avec bonne humeur et efficacité. « Énergies indispensables pour réussir à réussir », conclut LSE.

L'association Zou Vai organise son assemblée générale de 2024

[L'association Zou Vai](#) qui a pour objectif la défense du droit de l'emploi et la création d'emplois au sein d'une ou plusieurs Entreprises économique, sociale et solidaire (entreprise à but d'emploi) sur le pays d'Apt, organise son assemblée générale annuelle le samedi 1^{er} juin 2024 à 10h à Gargas.

L'occasion pour l'organisation de présenter son rapport d'activités, moral et financier de l'année 2023, ses perspectives d'avenir avec le projet associatif et le budget prévisionnel pour 2024 et le renouvellement partiel du Conseil d'Administration. Un temps supplémentaire sera accordé aux questions diverses.

Pour prendre part aux votes, il suffit de soutenir le projet Territoire zéro chômeur de longue durée en Pays d'Apt et d'adhérer à l'association. Pour cela différentes options sont possibles :

-Carte bancaire sur le site Hello Asso : <https://www.helloasso.com/associations/zou-vai>

-Virement bancaire sur le compte de l'association Zou Vai

-Par chèque à l'ordre de l'association adressé à : Association Zou Vai - 91 rue des Martyrs de la Résistance - 84400 - APT

Infos pratiques : Assemblée générale de l'association Zou Vai. Samedi 1^{er} juin 2024 à 10h à Gargas. 127, rue des Entreprises, ZA Les Moulins.

Ecrit par le 22 juillet 2024

French Tech Grande Provence : un levier de développement innovant

Ce jeudi 23 mai, s'est tenu l'assemblée générale du bureau et des membres de [la French Tech Grande Provence](#) qui œuvre depuis 2019 pour l'entreprenariat local et agit comme un levier de développement économique dédiée à l'innovation. L'occasion pour les responsables de l'association de tirer le bilan d'une année 2023 mitigée avec des problèmes de trésorerie mais des également des axes d'améliorations pour le futur.

Une année contrastée mais des perspectives à développer. Voilà comment on pourrait résumer l'année 2023 de l'association French Tech Grande Provence qui a présenté son bilan lors de leur assemblée générale annuel qui s'est déroulé le jeudi 23 mai au sein du [Living Lab](#), à Agroparc. Une réunion qui a réunit l'ensemble des membres du bureau et qui ont permis d'aborder entre autres le bilan d'activité 2023, le rapport financier, l'approbation des comptes, les cotisations de l'année écoulée et la feuille de route 2024.

[Paul Hermelin](#), président de la structure et du conseil d'administration de [Capgemini](#) a ouvert la réunion aux côtés du co-président, [Matteo Gachon](#), jeune entrepreneur et dirigeant de [la start-up ECC Technologies](#). L'occasion pour les deux hommes de rappeler l'évolution prise par l'association depuis sa labélisation à travers des chiffres-clés qui montrent l'engouement qui existe autour de French Tech Grande Provence.

123 adhérents, 215 startups accompagnées depuis 2015 et surtout 69 porteurs de projets accueillis en 2023 « on a organisé 27 évènements cette année dans le but de fédérer et de créer des liens professionnels entre nos adhérents, on est malgré une année difficile sur le plan de la trésorerie, sur une croissance du nombre d'entreprises que l'on accompagne, que l'on aide à se structurer et à se développer et cela grâce au travail formidable de nos bénévoles qui consacrent tellement d'heures à la réussite de nos objectifs et qui anticipent les besoins et les problématiques d'avenir » souligne Paul Hermelin.

Des difficultés financières en 2023

Le premier constat dressé durant cette assemblée générale fut que l'association a vécu une année 2023 particulièrement difficile sur le plan de la trésorerie avec un résultat net négatif qui a été évalué à 35.000€ et une trésorerie négative à -40.875€ selon [Philippe Espanet](#), trésorier général de French Tech Grande Provence. Les fonds propres subissent également une diminution de -39.351 € par rapport à 2022.

La raison principale à cette problématique économique réside en premier lieu sur le nombre en baisse d'adhérents ce qui fatalement a découlé sur une chute du nombre d'entreprises incubées et une perte de

Ecrit par le 22 juillet 2024

subventions fatale aux comptes de l'association. [La Région Sud](#) qui soutient French Tech Grande Provence depuis plusieurs années à retirer sa subvention d'un montant de 12.500€ pour la première fois « cette contrainte nous oblige à chercher de nouvelles solutions et ne plus avoir à dépendre de ces aides publiques. Notre réflexion est donc axée en 2024 sur la recherche de nouveaux partenaires, essentiellement privées pour permettre un nouvel assainissement des comptes et un modèle économique fort » soutient le co-président Mattéo Gachon.

De gauche à droite : Philippe Espanet, trésorier de French Tech Grande Provence, Paul Hermelin, président de l'association, Mattéo Gachon, co-président et Anthony Poirier, secrétaire général.

L'accent mis sur les incubateurs

Depuis sa labélisation, French Tech Grande Provence est particulièrement attentive à ses programmes d'incubateurs auprès des structures adhérentes que ce soit des start-ups ou des PME. Mettre l'accent sur l'accompagnement de ces projets d'entreprises est bien entendu un enjeu d'avenir comme l'a confirmé [Laure Baudoin](#), responsable pédagogique et communication de l'association « notre objectif principal est toujours le même, favoriser l'émergence des start-ups, accélérer leur croissance, renforcer leur attractivité afin de structurer et animer l'écosystème territorial. On a particulièrement à cœur d'encourager la diversité et l'inclusion ».

L'association a dénombré 47 start-ups dans son programme incubateur en 2023, un chiffre qu'il convient de mettre en perspective car French Tech Grande Provence a calculé une baisse de 9% du nombre d'incubés par rapport à 2022 passant de 152 à 123 « on doit revoir notre modèle, c'est indéniable car le modèle économique de l'incubateur est extrêmement fragile. Nous devons collaborer plus activement auprès des PME (Petites et moyennes entreprises) et pas seulement nous focaliser sur les start-ups. » assure Laure Baudoin.

Répartition des entreprises incubées accompagnées par French Tech Grande Provence sur le département du Vaucluse

Une feuille de route 2024 placée sous le signe de l'innovation et de recherche de partenaires

Cependant, ce constat étant fait, il permet aux membres directoires du bureau d'avoir une vision claire pour 2024 et les années à venir avec une stratégie plus forte tout en gardant les points positifs déjà apportés « Nous avons entre 10 et 12 incubateurs par promotion d'accompagnement, ce qui est évidemment un chiffre limité mais cela permet néanmoins un accompagnement plus personnalisé de la part de nos trois formateurs certifiés qui sont des mentors, chefs d'entreprises confirmés qui accompagnent individuellement les futures entreprises lors d'ateliers collectifs et individuels. Depuis le lancement en 2021, 92% des entreprises ayant suivi cette session ont lancé leur entreprise » souligne Laure Baudoin.

L'année 2024 sera primordiale sur ce volet et pour ré augmenter le nombre d'incubateurs, les membres de French Tech Grande Provence sont prêts à mettre en place plusieurs solutions innovantes « Pour l'année à venir, on réfléchit à travailler sur un modèle de « success feess » qui permettrait aux start-up

Ecrit par le 22 juillet 2024

en fin d'incubation ou développé économiquement après un an d'accompagnement de nous payer la dernière partie. On trouve ça plus juste que d'avoir un tarif pour tout le monde qui empêche l'accessibilité à l'accompagnement. On souhaite également à un partenariat avec [Avignon Université](#) pour que les étudiants aient un fond de soutien qui viendrait de la fondation de l'université, on recherche cette année à développer notre nombre de partenaires privés pour relancer une croissance stable et efficace sur ce point » conclut la responsable pédagogique.

'Parlons éco' : Les Sorgues du Comtat mettent l'industrie à l'honneur à l'occasion de leur nouveau rendez-vous économique



Ecrit par le 22 juillet 2024

La Communauté d'agglomération [Les Sorgues du Comtat](#) vient d'organiser la première édition de 'Parlons éco' à Sorgues. Placé cette fois-ci sous le thème de l'industrie, ce rendez-vous économique a pour but de favoriser la création de synergie au sein du territoire entre les entrepreneurs et les techniciens de l'agglomération.

La toute première édition du rendez-vous « Parlons éco » a eu lieu ce lundi 29 avril 2024 au sein du [Confidentiel](#), à Sorgues. Une initiative impulsée par les Sorgues-du-Comtat pour permettre aux industries et entreprises de son territoire de se sentir accompagnées « L'idée c'est d'amorcer un temps privilégié et exclusif entre notre intercommunalité et les entreprises de notre territoire afin de se connaître, d'accompagner, d'échanger, de partager autour d'un sujet d'actualité » a commencé par annoncer [Christian Gros](#), maire de Monteux et président des Sorgues-du-Comtat (Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Pernes-les-Fontaines et Sorgues).

Près d'une trentaine vingtaine d'entreprises des cinq communes étaient ainsi réunies autour du dispositif « territoires d'industrie ». Ce programme lancé fin 2018 par l'Etat consiste à renforcer l'attractivité des TPE/PME ou des grands groupes industriels dans des zones géographiques reconnues comme centre d'activités industrielle « les entreprises de ce secteur ont à relever des enjeux communs avec les autres secteurs mais aussi des enjeux spécifiques pour maintenir leur développement et renforcer leur compétitivité. C'est l'objectif phase 2 qui va se dérouler jusqu'en 2027 » affirme [Thierry Lagneau](#), vice-président de la communauté d'agglomération Les Sorgues-du-Comtat.

« Territoires d'industrie » un bond économique

Déjà partie intégrante de « territoires d'industrie » en 2018, les Sorgues du Comtat ont ré-obtenu le label en septembre 2023 pour une période 2023-2027 aux cotés de trois autres intercommunalités du Vaucluse (la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, le Grand Avignon et Luberon Monts de Vaucluse) « nous avons travaillé ensemble avec les quatre collectivités pour présenter un dossier solide et complet à l'appel à projets porté par l'Agence nationale de cohésion de territoires » a souligné Thierry Lagneau, également maire de Sorgues.

« Le développement économique est la première de nos compétences, a détaillé Christian Gros. C'est grâce à lui qu'on crée de l'emploi et de la richesse sur le territoire, c'est primordial surtout dans un département comme le Vaucluse qui est l'un des plus pauvres mais avec un potentiel industriel très important ».

« Le développement économique est la première de nos compétences. »

Christian Gros, président de l'agglomération des Sorgues du Comtat

Les territoires d'industrie en France. © ANCT 2024

4 axes pour mener la réindustrialisation

Le programme « Territoire d'industrie » a pour objectif de promouvoir une zone reconnue par l'Etat en

Ecrit par le 22 juillet 2024

tant que centre d'activités industrielles notamment en travaillant autour de 4 axes « le premier but de ce dispositif est de renforcer l'attractivité des entreprises industrielles en identifiant les compétences manquantes que ce soit en terme de formation, d'outils innovants d'apprentissage ou sur le développement des liens entre les entreprises, les écoles et les métiers » a souligné Christian Gros.

Le deuxième axe s'articule autour d'une thématique essentielle : la transition écologique. Le dispositif a été pensé pour accompagner les structures d'industries dans une décarbonation des usages et l'utilisation des énergies renouvelables à travers les mobilités, les déchets, l'économie circulaire mais aussi la coopération « le type d'action qui pourrait avoir lieu serait par exemple le déploiement d'une solution de co-voiturage mutualisé pour les trajets du quotidien. La transition écologique est une composante importante du développement économique, les deux ne sont pas antinomiques » a ajouté Christian Gros.



Le troisième axe s'apparente à faire de l'innovation un moteur des transitions en soutenant les écosystèmes d'innovation avec par exemple l'idée d'accompagner la structuration et la construction de certaines filières originales comme celle de proximité blé-farine-pain de [La grange des Roues](#) « c'est en accompagnant et soutenant ce genre de projets que nous parviendrons à créer des liens entre les entreprises et les établissements supérieurs et de recherche » Enchérit Christian Gros.

Le dernier point se concentre sur la thématique du foncier. La préoccupation première sera de mobiliser un foncier adapté aux enjeux et besoins industriels en qualifiant et labellisant les zones d'activités et en élaborant une stratégie foncière à l'échelle du « Territoire d'industrie » « c'est un point fondamental qui va prendre de plus en plus d'importance. Pour faire du développement économique, il faut de l'aménagement et donc du foncier avec des contraintes de plus en plus drastiques, il va falloir diviser par deux tous les dix ans la consommation de l'espace agricole afin de viser un objectif zéro industrialisation en 2050. On est donc face à des véritables défis mais on a des idées comme récupérer des friches ou élaborer une stratégie foncière dans la continuité des inventaires des ZAE » explique Christian Gros.

Une convention avec Luberon & Sorgues Entreprendre pour accompagner les entreprises

Avec « Territoires d'industrie », le territoire bénéficie d'un soutien national. Les entreprises peuvent ainsi profiter de plusieurs possibilités. Concrètement ce programme offre aux bénéficiaires un accès à un Fonds vert à hauteur de 100M€ ainsi qu'un pouvoir de mobilisation des crédits d'Etat gérés par la Banque des Territoires. Un accès à une expertise sur les thématiques industrielles spécifiques est

Ecrit par le 22 juillet 2024

également possible avec pour objectif de créer une synergie entre entreprises sur des problématiques communes.



De gauche à droite : Michel Terrisse, maire d'Althen-des-Paluds et vice-président des Sorgues du Comtat, Thierry Lagneau, maire de Sorgues, vice-président des Sorgues du Comtat, Christian Gros, président de l'agglomération des Sorgues du Comtat, et Christophe Baudrier, président de [l'association Luberon & Sorgues Entreprendre](#).

L'agglomération Sorgues du Comtat se tient donc à la disposition des entreprises afin d'identifier leurs projets de développement, les accompagner dans leur implantation où qu'elles se trouvent sur le territoire et quelle que soit leur activité. C'est dans cette optique que la communauté d'agglomération s'est engagé avec [l'association Luberon & Sorgues Entreprendre](#) qui lutte pour apporter de la cohérence territoriale sur un même bassin économique, à savoir le Luberon-Monts de Vaucluse-Pays des Sorgues.

Cet engagement s'est traduit par la signature d'une convention de partenariat programmée de 2024 à 2027 afin d'accompagner les entreprises industrielles dans leur transition écologique, numérique, énergétique et solidaire par la coopération inter-entreprises et suivre les grands projets en cours « on est très heureux que Sorgues du Comtat nous rejoigne dans notre projet de mutualisation des problématiques, des solutions et des études. Les entreprises doivent échanger pour trouver des solutions diverses et variées » a explicité [Christophe Baudrier](#), le président de l'association.

Près de 700 chefs d'entreprise vauclusiens ont perdu leur emploi en 2023



Comme chaque année désormais, l'Observatoire de l'emploi des entrepreneurs [Altares/GSC](#) publie ses chiffres sur le nombre de chefs d'entreprises ayant perdu leur emploi en région en 2023.

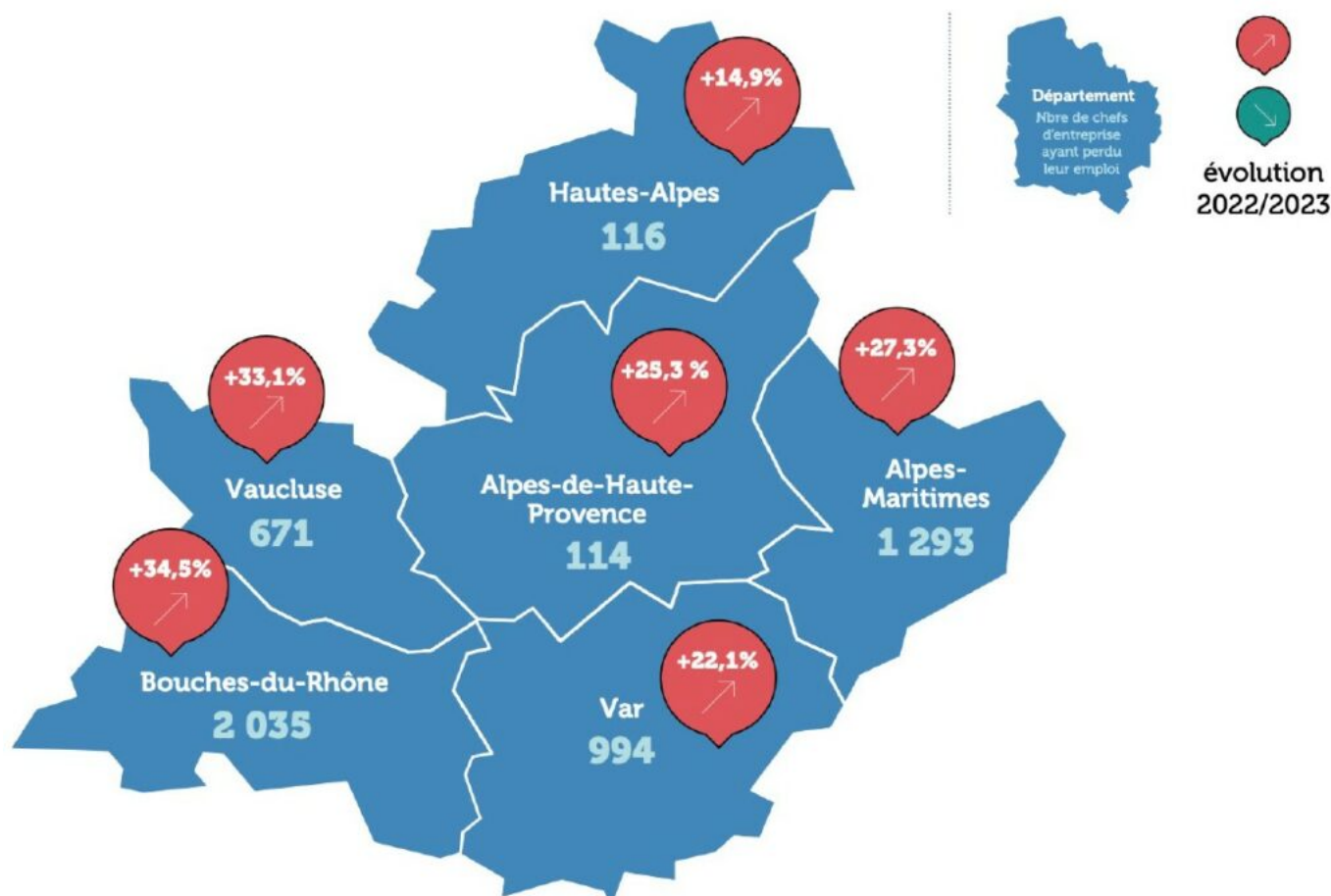
Il apparaît ainsi que le Vaucluse enregistre une importante augmentation avec +33,1% d'entrepreneurs ayant perdu leur activité en un an. Ils sont ainsi 671 patrons à l'avoir perdu contre 504 en 2022, 350 en 2021, 394 en 2020 et 499 en 2019.

Augmentation dans toute la région

L'ensemble de la Région Sud connaît aussi une augmentation du nombre d'entrepreneurs en situation de 'chômage'. Le département des Bouches-du-Rhône est le plus impacté avec 2 035 dirigeants ayant perdu leur emploi (+34,5%). Dans les Alpes-Maritimes, 1 293 entrepreneurs sont concernés par la perte d'activité (+27,3%). Ils sont 994 à avoir connu cette situation dans le Var, soit une hausse de 22,1%. Les

Ecrit par le 22 juillet 2024

Alpes-de-Haute-Provence comptabilisent 114 (+25,3%) chefs d'entreprise ayant perdu leur activité professionnelle. Enfin, les Hautes-Alpes enregistrent le plus faible taux d'augmentation des pertes d'activité avec +14,9%, soit 116 dirigeants. Sur l'ensemble du territoire régional c'est au total 5 223 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi en Région Sud l'an dernier (+29,3% sur un an).



© Altares/GSC

Chez nos voisins du Gard et de l'Hérault, on dénombre respectivement 597 et 1 119 pertes d'emplois chez les chefs d'entreprise soit des hausses de +34,2% et +34,5%. L'augmentation est encore plus importante dans la Drôme (444 pertes, +46,5%) et dans l'Ardèche (199 pertes, +35,4%).

Au total, selon Altares/GSC, 51 555 chefs d'entreprise ont perdu leur emploi en France en 2023. Une accélération de +33,3% qui marque un retour des niveaux d'avant-crise.

« Des chiffres alarmants, mais pas surprenants. »

Anthony Streicher, président de l'association GSC

Ecrit par le 22 juillet 2024

« Les chiffres de 2023 sont très alarmants, mais malheureusement peu surprenants, explique Anthony Streicher, président de l'association GSC. Hausse des taux d'intérêt, surendettement des entreprises, fin des aides Covid et du moratoire de l'Urssaf... de nombreux indicateurs laissaient craindre une accélération des liquidations judiciaires en France avec des pertes d'emploi importantes à la clé. En 2023, chaque jour, ce sont plus de 14 chefs d'entreprise qui se sont retrouvés au chômage en Région Sud ! Depuis deux ans, je ne cesse d'alerter sur cette réalité et sur la nécessité d'informer les chefs d'entreprise sur les solutions perte d'emploi à leur disposition. L'inaction ne doit plus être une option. »

Les patrons de TPE en première lignes

« L'âge moyen des entrepreneurs qui ont connu une perte d'emploi en Région Sud est de 47,5 ans, constate l'étude La perte d'activité touche une population mature pour laquelle le rebond professionnel sera plus difficile. Près de 8 entrepreneurs sur 10 ayant perdu leur emploi en 2023 dirigeaient une structure de moins de 3 salariés. Ces chiffres confirment la plus grande vulnérabilité des entrepreneurs à la tête de petites structures. »

Hécatombe dans le commerce, la restauration et le BTP ?

Près de la moitié des pertes d'emploi se concentrent dans les secteurs de la construction et du commerce. Les chefs d'entreprise exerçant des métiers dans la construction connaissent de grandes difficultés : 1 265 hommes et femmes concernés soit une augmentation de +26,1%. Les activités du bâtiment enregistrent la pire tendance (1 138 chefs d'entreprise ; +36,8%).

L'inflation a durement affecté le commerce avec 1 168 dirigeants en situation de 'chômage' en Région Sud. Les activités de détail sont plus fortement affectées avec plus des deux tiers des entrepreneurs ayant perdu leur emploi dans ce secteur.

Ecrit par le 22 juillet 2024



Le secteur de la construction est un des domaines les plus touchés par la perte d'activité des chefs d'entreprise. © Echo du mardi

Dans le secteur de l'hébergement, restauration et débit de boissons, 860 femmes et hommes se sont retrouvés sans activité en 2023 (+51,9%). Les activités de restauration représentent plus de 8 chefs d'entreprise sur 10 impactés du secteur.

Le secteur agricole en Région Sud présente une plus faible hausse des pertes d'emploi des entrepreneurs (+16,7%). Dans le détail, les activités liées à la chasse, la pêche et la forêt enregistrent un recul de -37,5% ainsi que l'élevage (-38,5%).

« L'année 2024 s'annonce tout aussi délicate. »

« Certains secteurs comme le bâtiment devraient voir leur activité repartir mais, l'année 2024 s'annonce tout aussi délicate et doit nous amener à nous interroger sur le devenir de ces hommes et ces femmes, précise Anthony Streicher. C'est désormais une nécessité, pour préserver l'économie, nous devons d'abord penser à protéger toutes celles et ceux qui créent nos richesses et nos emplois dans nos territoires. »

« En 2023, le ralentissement de l'économie s'est confirmé en France comme en Europe fragilisant davantage des entreprises parfois en peine à rembourser une dette devenue trop lourde, confirme Frédéric Barth, Directeur Général d'Altares. Le nombre de défaillances a augmenté de 36%, une

Écrit par le 22 juillet 2024

tendance lourde mais pas surprenante après la parenthèse Covid. Les très petites entreprises sont les plus nombreuses. Ces TPE sont généralement des structures familiales participant depuis plusieurs années à animer l'économie locale. De santé financière parfois fragile, elles doivent faire face depuis plusieurs mois à une trésorerie qui se dégrade conduisant de plus en plus de dirigeants à devoir solliciter l'accompagnement du tribunal. La croissance est attendue faible pour 2024 et les défauts d'entreprises plus nombreux qu'en 2023. L'anticipation des risques restera déterminante. »

Le Crédit Municipal d'Avignon reçoit des étudiants en BTS Economie Sociale et Familiale

Ecrit par le 22 juillet 2024



L'établissement du **Crédit Municipal d'Avignon** a accueilli le jeudi 28 mars, 35 étudiants en BTS Economie Sociale et Familiale du lycée Philippe de Girard d'Avignon. Ces jeunes élèves, formés en tant que futurs techniciens en économie sociale et familiale, sont appelés à exercer des professions liées à l'accompagnement des familles ou personnes en difficulté (travailleurs sociaux).

Le Crédit Municipal d'Avignon a reçu 35 étudiants en BTS Economie Sociale et Familiale du lycée Philippe de Girard. L'objectif de cette journée était de sensibiliser ces futurs travailleurs sociaux aux moyens et dispositifs mis en place par les Caisses de Crédit Municipal et aborder l'engagement social historique de cette structure qui agit depuis 1610.

La Caisse de Crédit Municipal est un établissement public local rattaché à la ville d'Avignon qui s'engage depuis plusieurs années sur les thématiques sociale. Cela se traduit par une intervention auprès des partenaires et accorde des crédits et des services bancaires. On compte notamment des activités en prêt

Écrit par le 22 juillet 2024

sur gage, des prêts personnels, des rachats de crédits, prêt immobilier ou des placements.

Une action sociale avant tout

Cette action s'est faite en présence de [David Fournier](#), adjoint au maire d'Avignon et vice-président du Crédit municipal d'Avignon qui a activement soutenu cette initiative, insufflée par [Gwenola Calves](#), professeure en économie et gestion au lycée Philippe de Girard. L'élu a présenté aux côtés de Jean-Dominique Faedda, directeur général, le dispositif de microcrédit personnel accompagné proposé par l'établissement.

Une action rendue possible grâce au soutien des nombreux partenaires sociaux de l'institution vauclusienne. Cela offre la possibilité de l'octroi de petits prêts de 300 à 8 000 € aux personnes n'ayant pas accès au crédit classique. Les élèves ont pu également visiter cette institution qui a plus de 400 ans et découvrir le service des prêts sur gages, autre forme de microcrédit.

De plus en plus de signes de dégradation de l'économie régionale

Ecrit par le 22 juillet 2024



L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) vient de dévoiler les chiffres de l'étude, élaborée par [Étienne Lenzi](#) et Corinne Roche, concernant le 4e trimestre 2023 et le ralentissement de l'activité économique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui se poursuit.

La croissance française demeure hésitante, malgré une désinflation qui se poursuit. Cela permet de relancer doucement la consommation des ménages, portée par des gains de salaire réel. Les conditions de financement entravent toutefois l'investissement des ménages et des entreprises, ce qui se traduit notamment par des difficultés dans le secteur du bâtiment. Le climat de l'emploi se normalise et retrouve une évolution plus proche de l'activité réelle, plus atone donc.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le ralentissement de l'activité économique se poursuit au quatrième trimestre 2023, avec un volume d'heures rémunérées qui croît de moins en moins depuis le début de l'année. L'industrie est le secteur qui semble le mieux résister au contexte économique national et international dégradé. En revanche, la construction et l'immobilier subissent des perturbations, qui pèsent sur les mises en chantier et les permis de construire. Dans le tertiaire marchand, la croissance s'essouffle et la fréquentation touristique faiblit en fin d'année.

Ecrit par le 22 juillet 2024

L'emploi régional, dont la croissance ralentissait depuis plusieurs trimestres, stagne en cette fin d'année 2023. Le tertiaire marchand, secteur le plus pourvoyeur d'emplois de la région, voit ses effectifs baisser pour la première fois depuis 2020. Cela pèse sur l'emploi global, malgré le dynamisme de l'industrie et de l'intérim. Le taux de chômage reste stable. Les défaillances d'entreprises continuent d'augmenter à un rythme soutenu et ont dépassé en 2023 leur niveau d'avant-crise Covid. Les créations d'entreprises sont en baisse ce trimestre.

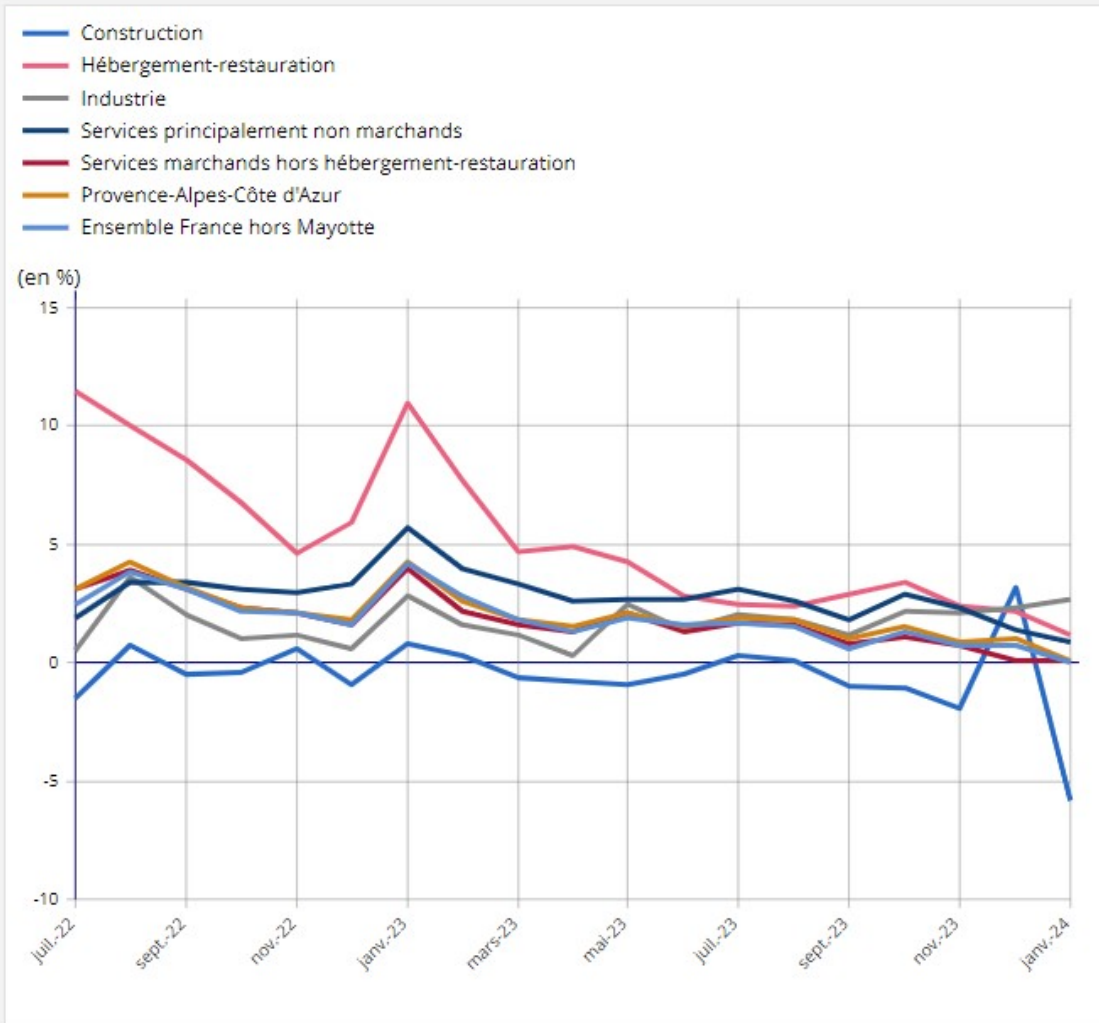
Le ralentissement de l'activité économique se poursuit

Au quatrième trimestre 2023, l'activité économique de Provence-Alpes-Côte d'Azur, mesurée par les heures rémunérées, est en hausse de 1,1 % par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente (après +1,6 % au trimestre précédent). Cette progression est légèrement supérieure à celle observée en France hors Mayotte (+0,9 %, après +1,2 % au trimestre précédent). Le rythme de progression ralentit toutefois assez nettement tout au long de l'année 2023 (voir tableau ci-dessous). Pour début 2024, les premières données disponibles indiqueraient une stagnation de l'activité sur un an.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Figure 1a – Évolution mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente - Provence-Alpes-Côte d'Azur

Par secteur d'activité



Note : Ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Source : DSN - traitement provisoire, Insee.

Le volume d'heures rémunérées au dernier trimestre 2023 s'accroît de 2,7 % dans l'hébergement-restauration alors que les autres activités du tertiaire marchand ne progressent que de 0,6 %. L'industrie et le tertiaire non marchand restent dynamiques (+2,2 %), alors que la construction est en baisse (-0,1 %).

Dans tous les départements de la région, la croissance sur un an du volume d'heures rémunérées ralentit, mais reste positive au quatrième trimestre 2023. Sur un an, l'activité demeure bien orientée dans les

Ecrit par le 22 juillet 2024

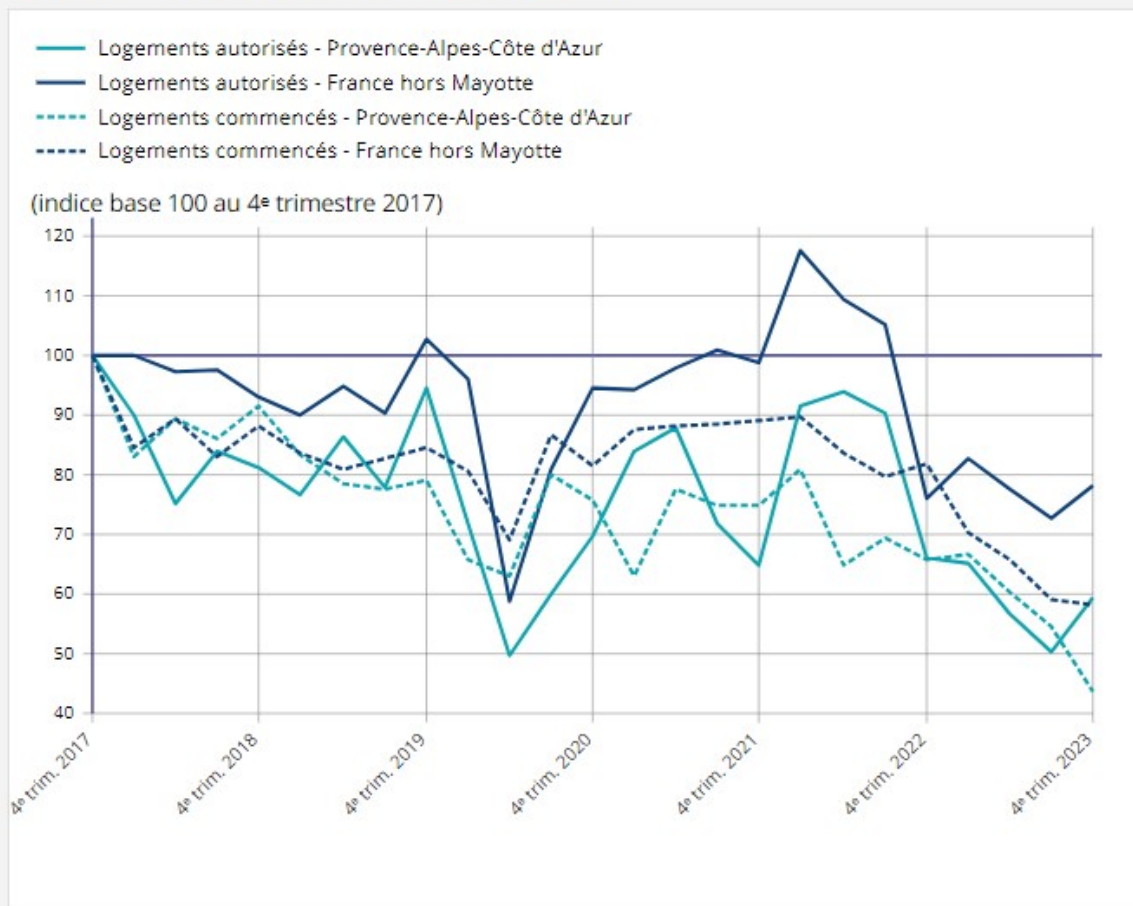
Alpes-de-Haute-Provence (+3,0 %). Dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et le Var, elle progresse à un rythme proche de la moyenne régionale. En revanche, l'activité est plus à la peine dans les Hautes-Alpes (+0,4 %) et en Vaucluse (+0,2 %).

Les permis de construire et les nouveaux chantiers plongent

Au quatrième trimestre 2023 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les perspectives d'activité dans le bâtiment stagnent. Pour le troisième trimestre d'affilée, les heures rémunérées sont en baisse. Au niveau national, la tendance est un peu meilleure.

Les mises en chantier plongent pour le troisième trimestre consécutif : -20,0 % par rapport au troisième trimestre, -33,6 % sur un an. Le nombre de chantiers commencés sur un trimestre flirte avec la barre des 4 500, alors qu'il s'élevait encore à plus de 8 000 début 2022 (voir tableau ci-dessous). Au niveau national, le recul est bien plus mesuré ce trimestre (-1,6 %) mais reste prononcé sur un an (-28,8 %).

Figure 2 - Évolution du nombre de logements



Note : données en cumul trimestriel CVS-CJO, en date réelle estimée.

Source : SDES, Sitadel.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Sur les douze derniers mois, les évolutions du nombre de nouveaux chantiers diffèrent selon les départements. Au total, sur 2023, les mises en chantier baissent fortement dans les Bouches-du-Rhône (-32 % sur un an), le Var (-13 %) et le Vaucluse (-18 %). Dans les Alpes-Maritimes, qui avaient maintenu le nombre de nouveaux chantiers à un niveau stable jusqu'alors, elles baissent sensiblement (-11 %). Enfin, les logements commencés sont en baisse dans les Alpes-de-Haute-Provence et en hausse dans les Hautes-Alpes, où les volumes considérés sont toutefois assez faibles.

Dans la région, 6 650 permis de construire ont été délivrés entre octobre et décembre 2023, soit un volume en hausse par rapport au trimestre précédent (+17,6 %). C'est la première hausse des autorisations depuis mi-2022, où elles dépassaient le seuil des 10 000. Sur un an, le nombre de permis reste toutefois en retrait de 10,2 %. Au niveau national, la tendance est également positive, avec une hausse de 7,8 % ce trimestre et de 3,0 % sur un an. Cette hausse pourrait laisser présager une éclaircie dans la construction neuve pour les mois à venir.

En parallèle, au niveau national, le climat des affaires dans le bâtiment poursuit sa baisse entamée en janvier 2023. L'évolution de l'activité prévue dans la construction de logements neufs est en baisse depuis deux ans et ne semble pas ralentir. Toutefois, la demande reste stable pour les activités de construction neuve et d'entretien-amélioration confondues, et le taux d'utilisation des capacités de production augmente, demeurant supérieur à sa moyenne de longue période. Les difficultés d'approvisionnement ne sont plus un problème pour le secteur.

L'industrie régionale reste dynamique

Sur un an, l'activité industrielle régionale, mesurée par les heures rémunérées, suit une dynamique positive au quatrième trimestre 2023 (+2,2 % par rapport au quatrième trimestre 2022). La tendance est nettement meilleure que celle observée en France (hors Mayotte), où l'activité augmente faiblement (+0,4 %).

La dynamique positive de l'industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur est portée par le secteur de la fabrication de matériels de transport (+7,6 % sur un an). Les industries extractives énergie et gestion de l'eau (+2,7 %) ainsi que la cokéfaction et raffinage (+2,9 %) demeurent également bien orientées. L'activité dans la fabrication d'autres produits industriels augmente moins vite (+1,6 % sur un an), alors que la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, fabrication de machines et l'industrie agro-alimentaire se maintiennent à un niveau à peine supérieur à celui d'il y a un an.

Fréquentation des hôtels : une fin d'année au ralenti

Au quatrième trimestre 2023, le nombre de nuitées dans les hôtels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'élève à 4,2 millions, en baisse de 0,6 % par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente. Cette diminution est en majeure partie due au recul des nuitées des touristes provenant de France (-5,0 %), qui avaient fortement soutenu la fréquentation lors des années post-Covid. À l'inverse, le nombre de nuits passées dans la région par des touristes étrangers augmente sensiblement (+11,0 %). La baisse de la fréquentation est bien plus prononcée en France (-3,2 %). D'une part, les touristes domestiques (résidant en France) y sont en retrait comme en Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'autre part les touristes étrangers

Ecrit par le 22 juillet 2024

sont également moins présents (-0,3 %).

L'orientation de la fréquentation dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes est plutôt favorable en cette fin d'année (respectivement +4,1 % et +3,5 %). Le département des Alpes-Maritimes, qui concentre 40 % des nuitées hôtelières de la région, a attiré plus de la moitié (60 %) des touristes en provenance de l'étranger. Leur fréquentation est en hausse de 15,0 % dans ce département et compense largement la baisse des touristes résidents en France (-4,7 %).

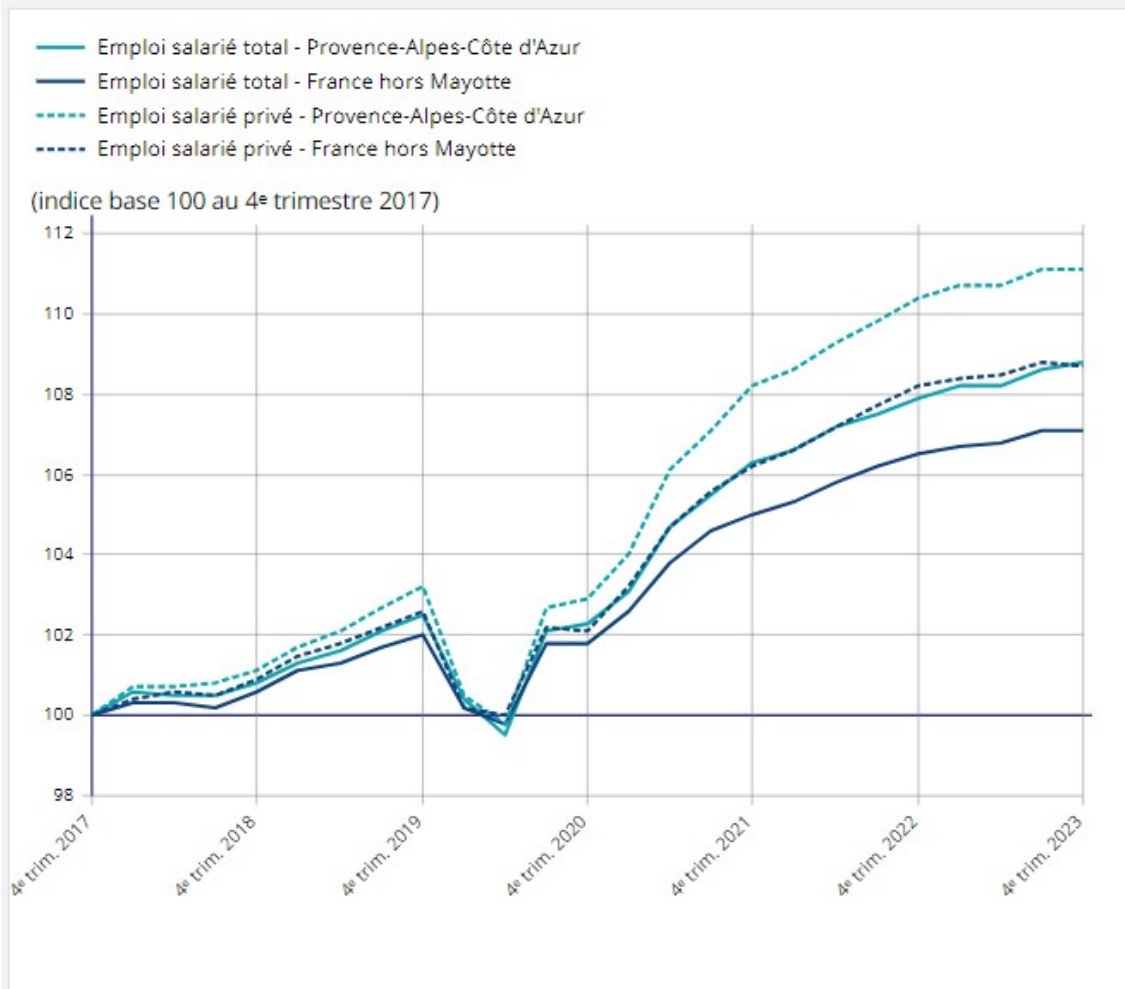
Le Vaucluse parvient à maintenir une fréquentation un peu au-dessus de celle du quatrième trimestre 2022 (+1,1 %). Le nombre de nuitées baisse en revanche dans les Hautes-Alpes (-2,0 %), les Bouches-du-Rhône (-3,4 %) et le Var (-7,1 %).

L'emploi ne progresse plus

Au quatrième trimestre 2023, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'emploi salarié reste stable par rapport au trimestre précédent (+0,1 %, après +0,3 % au troisième trimestre, voir tableau ci-dessous). La région compte ainsi 2 014 000 emplois salariés (+3 000 emplois sur un trimestre). Au total dans la région, l'emploi est supérieur de 0,8 % à son niveau d'il y a un an. En France (hors Mayotte), l'évolution de l'emploi salarié total est également stable ce trimestre (+0,0 %, +0,6 % sur un an).

Ecrit par le 22 juillet 2024

Figure 3 – Évolution de l'emploi salarié



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'emploi privé, moteur habituel de l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur, stagne ce trimestre (+0,0 %, +0,7 % sur un an), comme au niveau national. À l'inverse, l'emploi public progresse (+0,5 %, +1,3 % sur un an).

L'emploi salarié est dynamique dans les Alpes-de-Haute-Provence (+0,8 %). Il augmente faiblement dans les Bouches-du-Rhône et le Var (+0,2 %) et stagne dans les autres départements.

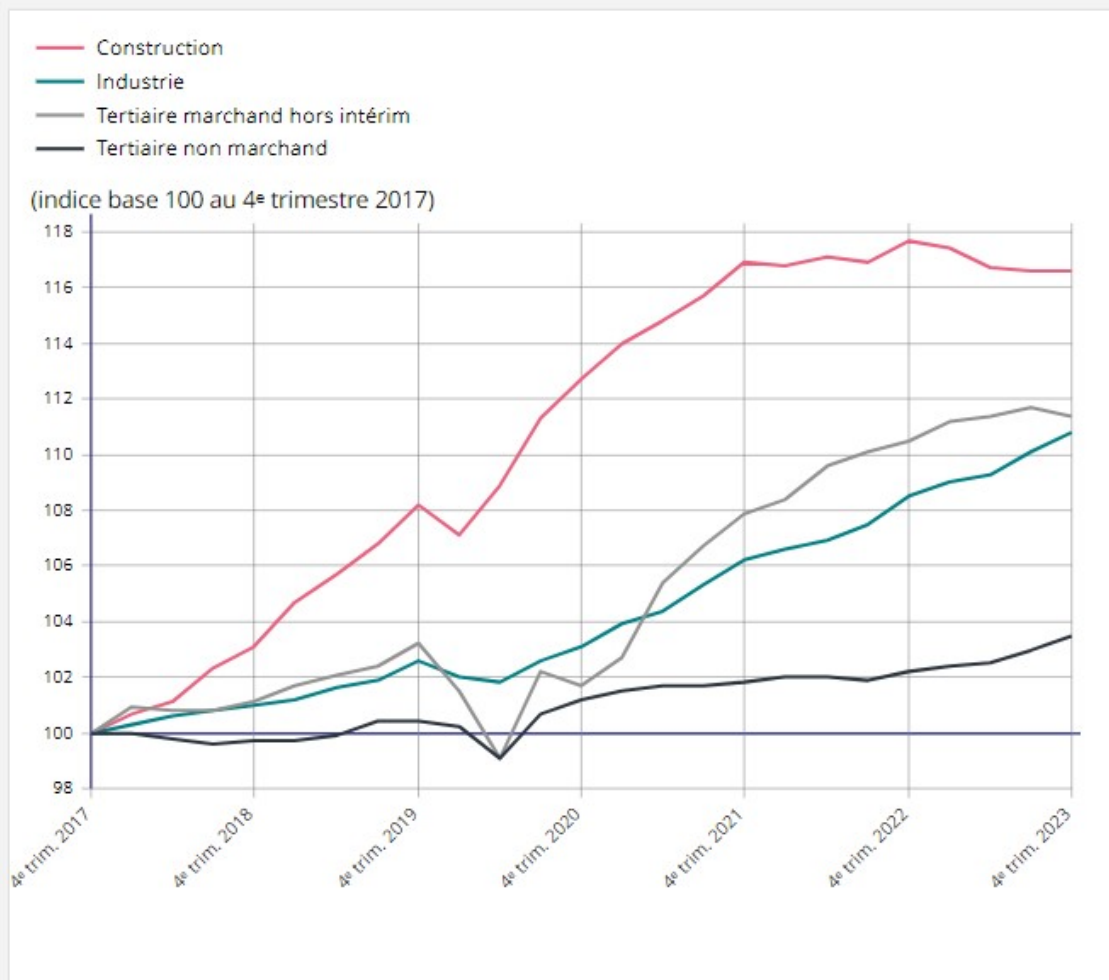
Le tertiaire marchand tire l'emploi vers le bas

Au quatrième trimestre 2023, l'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim, qui représente près de la

Ecrit par le 22 juillet 2024

moitié des emplois de Provence-Alpes-Côte d'Azur, baisse (-0,3 % sur un trimestre, voir tableau ci-dessous). Il s'agit de la première baisse sur un trimestre depuis fin 2020 (période de confinement lié à la Covid-19). Au niveau France hors Mayotte, l'emploi dans le tertiaire marchand (hors intérim) stagne (-0,1 %).

Figure 4 - Évolution de l'emploi salarié par secteur - Provence-Alpes-Côte d'Azur



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total hors intérim.

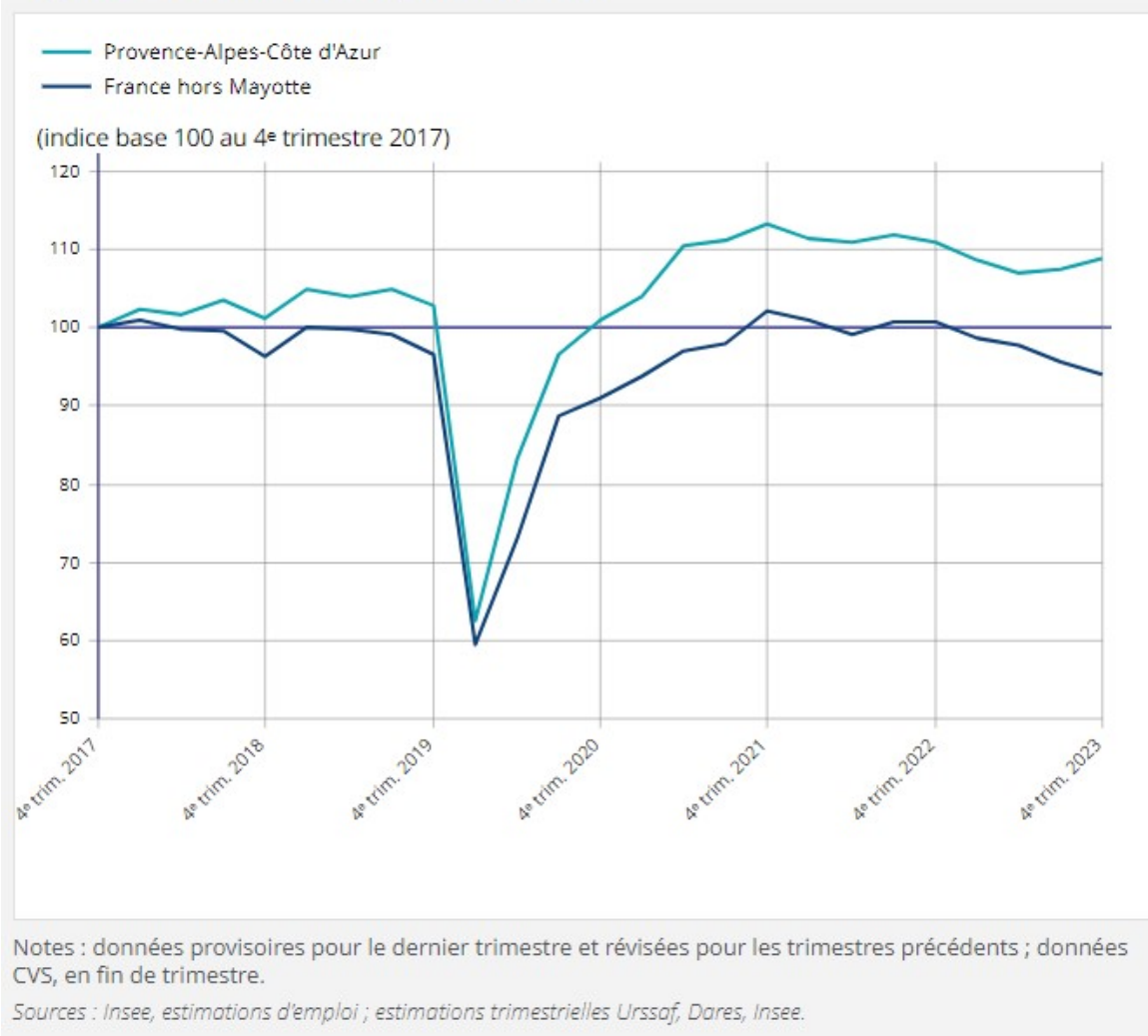
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Dans la région, les sous-secteurs du tertiaire marchand perdent quasiment tous des effectifs ce trimestre. C'est le cas de l'hébergement-restauration (-0,9 %), l'information-communication (-0,8 %), les activités immobilières (-0,5 %), le transport-entrepôt (-0,3 %) et le commerce (-0,3 %). Seules les activités financières et d'assurances créent plus d'emplois qu'elles n'en détruisent (+0,6 %). Sur un an, ce sont les activités immobilières qui accusent la plus forte baisse (-3,3 %).

Ecrit par le 22 juillet 2024

Au quatrième trimestre 2023, le nombre d'intérimaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur est en hausse sensible (+1,3 %), après avoir connu une forte diminution au premier semestre (voir tableau ci-dessous). Les effectifs totaux sur 2023 demeurent inférieurs au niveau de 2022 (-1,9 %). Cette hausse sur un trimestre contraste fortement avec la tendance de la France (hors Mayotte) où la baisse du nombre d'intérimaires entamée en 2022 se poursuit (-1,7 % ce trimestre, -6,6 % sur un an).

Figure 5 - Évolution de l'emploi intérimaire



L'intérim repart fortement à la hausse dans les Hautes-Alpes (+10,0 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (+7,0 %), mais accuse une nette baisse dans les Alpes-Maritimes (-2,4 %) et en Vaucluse (-1,5 %). Dans le Var et les Bouches-du-Rhône l'emploi intérimaire évolue comme en moyenne régionale.

L'emploi industriel poursuit sa hausse au quatrième trimestre (+0,6 %, après +0,7 % au trimestre précédent), et croît dans tous les sous-secteurs. En particulier, la progression des effectifs dans la

Ecrit par le 22 juillet 2024

fabrication de matériels de transport est forte (+1,3 % sur trois mois, +5,0 % sur un an).

Depuis la crise sanitaire, la dynamique de l'emploi industriel (hors intérim) reste plus soutenue en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en France (hors Mayotte, +0,3 % ce trimestre). Sur douze mois, l'emploi industriel est en hausse de 2,1 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur contre 1,1 % au niveau national.

Dans la construction, la baisse des effectifs (hors intérim) semble interrompue depuis deux trimestres en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-0,1 % au quatrième trimestre, après -0,0 % au trimestre précédent), après la contraction enregistrée début 2023. Sur un an, les effectifs du secteur sont encore en nette baisse (-0,9 %).

À noter tout de même que les emplois intérimaires, lorsqu'ils sont affectés au secteur utilisateur, sont un peu plus dynamiques dans les secteurs les plus à la peine sur les créations d'emploi classiques. La construction et le tertiaire marchand gagnent des intérimaires ce trimestre, mais le nombre de destructions d'emploi dans ces secteurs est plus élevé que les apports de nouveaux intérimaires. Dans l'industrie, c'est l'inverse : l'emploi classique est dynamique et le recours à l'intérim baisse.

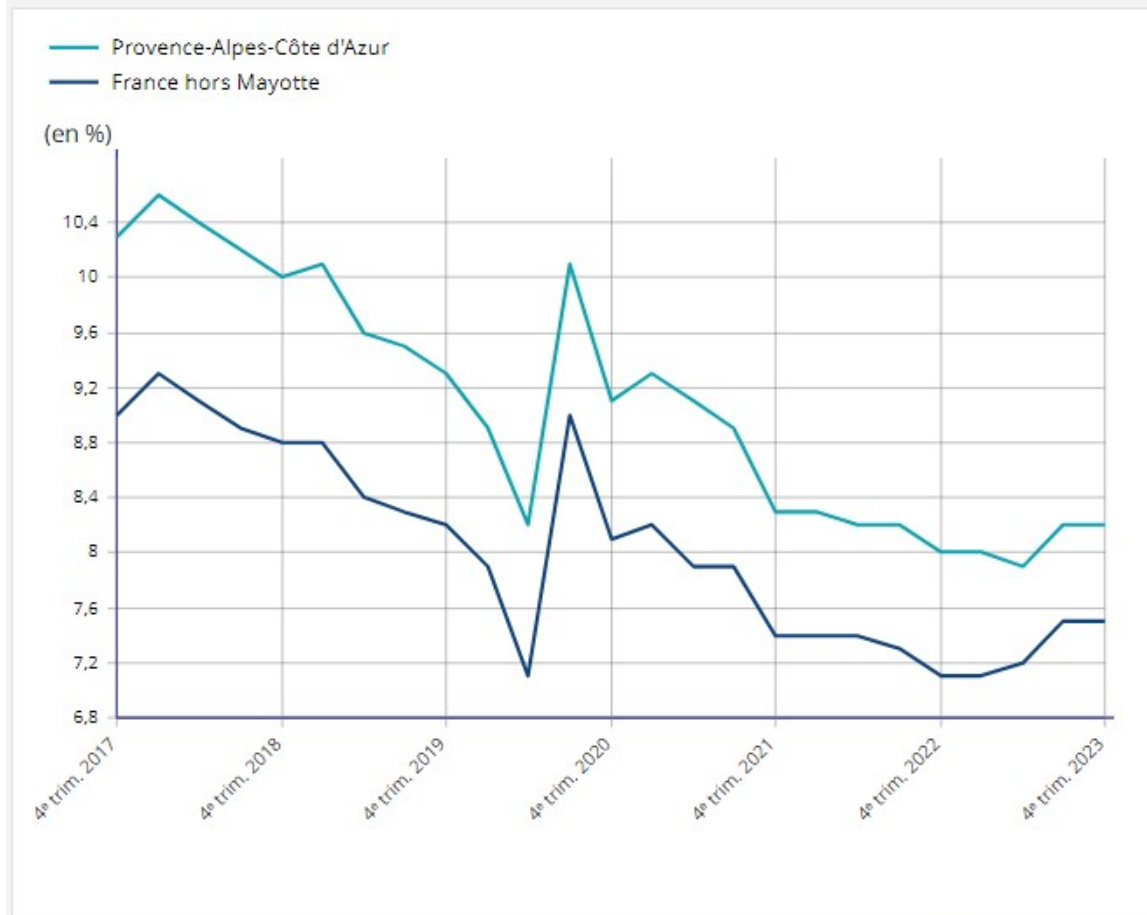
Le taux de chômage se stabilise

Le taux de chômage est stable ce trimestre (+0,0 point), après la hausse enregistrée au trimestre précédent (la première depuis plus de deux ans, voir tableau ci-dessous). Il s'établit à 8,2 % de la population active. En France (hors Mayotte), il se stabilise également et s'élève à 7,5 % de la population active.

Après avoir augmenté dans la totalité des zones d'emploi de la région lors du troisième trimestre, le taux de chômage se stabilise au niveau localisé. C'est dans la zone d'emploi de Bollène (partie Provence-Alpes-Côte d'Azur) qu'il augmente le plus (+0,3 point). Il est le plus faible dans le département des Hautes-Alpes (6,9 %) tandis qu'il demeure le plus élevé en Vaucluse (9,9 %).

Ecrit par le 22 juillet 2024

Figure 6 - Taux de chômage



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données trimestrielles CVS.

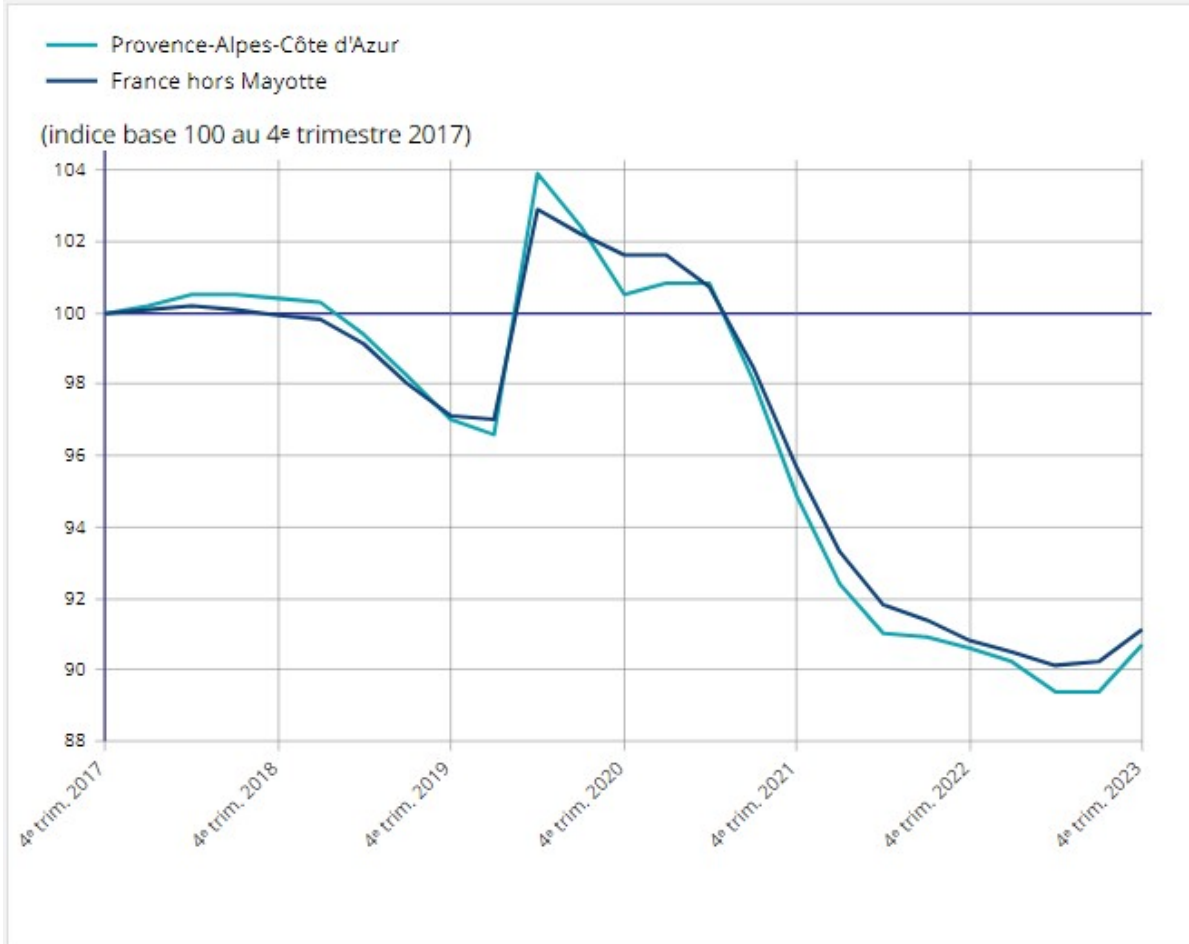
Source : Insee, taux de chômage localisés.

Le nombre de demandeurs d'emploi repart à la hausse

Au quatrième trimestre 2023, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 452 310 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories A, B et C sont inscrits à France Travail (ex Pôle emploi) dans la région, soit une hausse de 1,4 % sur un trimestre (voir tableau ci-dessous). Le nombre de DEFM avait diminué sans discontinuer de mi-2021 à mi-2023, avant de se stabiliser le trimestre dernier. Ce retournement de tendance est également constaté au niveau national, bien que d'une ampleur légèrement moindre (+1,0 % ce trimestre).

Ecrit par le 22 juillet 2024

Figure 7 – Demandeurs d'emploi (A, B, C) inscrits à France Travail



Note : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi du trimestre est une moyenne des données mensuelles afin de mieux dégager les évolutions tendanciennes.

Source : France Travail-Dares, STMT.

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD), inscrits en catégorie A, B ou C depuis un an ou plus, connaissent la même tendance. Leur nombre (185 820 inscrits) est en hausse de 1,8 % ce trimestre, alors qu'il baissait sans discontinuer depuis 2021. La tendance est la même au niveau national, bien qu'un peu moins prononcée.

Toutefois, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité professionnelle (catégorie A) baisse légèrement (-0,6 % sur un trimestre). Il s'établit en moyenne à 255 780 personnes. Au niveau France hors Mayotte, il augmente faiblement (+0,6 %).

En parallèle, les offres d'emploi publiées par France Travail (ex Pôle emploi) sont en forte baisse ce trimestre en Provence-Alpes-Côte d'Azur comme au niveau national. Sur un an, ces offres d'emploi

Ecrit par le 22 juillet 2024

diminuent nettement dans la région (-8,1 % contre -4,3 % en France hors Mayotte).

Les défaillances au plus haut depuis cinq ans

Au quatrième trimestre 2023, le nombre de défaillances d'entreprises dans la région continue à croître et poursuit le rattrapage amorcé début 2022 (voir tableau ci-dessous). Après être tombés à des seuils historiquement bas fin 2021 (3 100 défaillances), les dépôts de bilan augmentent de manière continue. Ainsi, plus de 5 800 défaillances sont enregistrées au total sur 2023, contre 4 800 sur 2022, soit une hausse de 34 % (+36 % au niveau national). Le nombre de défaillances dépasse maintenant nettement celui de l'avant crise sanitaire (+11 % par rapport à 2019).

Figure 8 - Défaillances d'entreprises



Notes : données mensuelles brutes au 23 févr. 2024, en date de jugement.

Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : Fiben, Banque de France.

Ce retour des défaillances à des niveaux au moins équivalents à l'avant-crise Covid résulte d'une part de l'arrêt des mesures de soutien gouvernementales mises en place lors de la crise sanitaire, qui avaient

Ecrit par le 22 juillet 2024

permis dans certains cas de retarder des échéances de dépôt de bilan, et d'autre part d'une conjoncture actuellement peu porteuse. Les incertitudes pesant sur le commerce mondial et l'inflation de ces derniers trimestres avec ses incidences sur la consommation des ménages pourraient en effet continuer à éprouver le tissu entrepreneurial.

Cette hausse des défaillances est particulièrement marquée dans le secteur de l'industrie (+67 % par rapport à un an plus tôt), dans l'hébergement-restauration (+50 %), l'information-communication (+46 %) et la construction (+43 %). Sur un an, seules les activités immobilières échappent pour le moment à la hausse des défaillances ; ce secteur en avait toutefois enregistré davantage en 2021 et 2022.

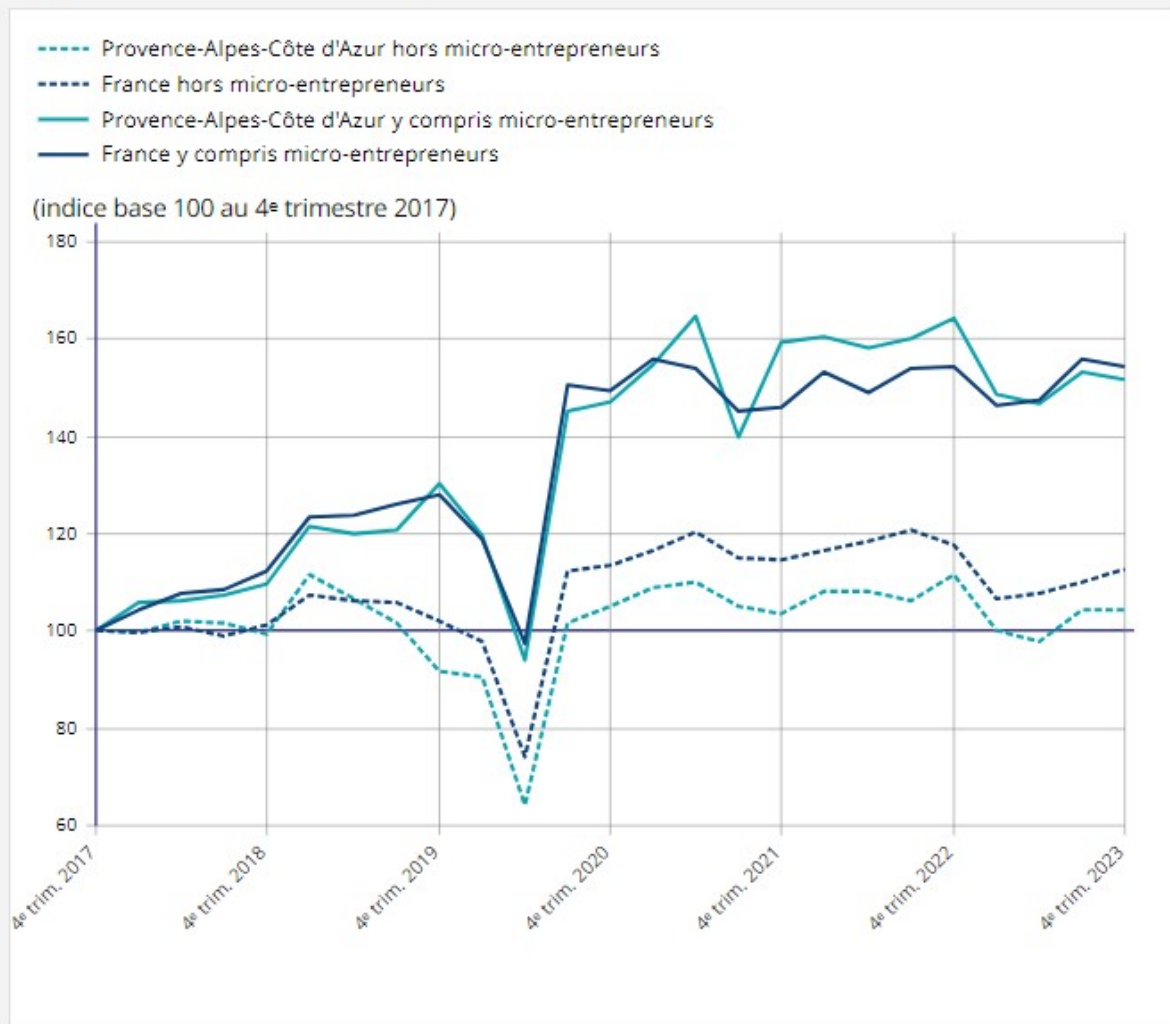
Tous les départements de la région connaissent, sur un an, des hausses de défaillances supérieures à 15 %. En particulier, le nombre d'entreprises ayant déposé le bilan a crû nettement dans les Bouches-du-Rhône (+37 % sur un an), en Vaucluse (+35 %) et dans les Alpes-Maritimes (+34 %). Par rapport à 2019 et l'avant-crise sanitaire, le nombre de défaillances est plus élevé dans tous les départements de la région, à l'exception du Var où il est stable (-0,5 %).

Les statistiques diffusables à un niveau régional semblent indiquer une diminution du nombre d'immatriculations au quatrième trimestre 2023. Avec 26 100 créations d'entreprises, elles baissent de 1,0 % par rapport au troisième trimestre (voir tableau ci-dessous), après une hausse de 3,8 % au trimestre précédent. Sur l'année 2023, la baisse des immatriculations en Provence-Alpes-Côte d'Azur est nette (-7,5 % par rapport à 2022).

Au niveau national, les créations suivent au quatrième trimestre une tendance similaire (-1,0 %), mais restent mieux orientées sur un an (+0,1 %).

Ecrit par le 22 juillet 2024

Figure 9 – Créations d'entreprises



Note : données CVS-CJO.

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, SIDE.

Au quatrième trimestre, les créations d'entreprises classiques sont stables (+0,2 %), alors que celles de micro-entreprises diminuent (-1,6 %). Toutefois, sur un an, la baisse est très sensible : -6,3 % pour les entreprises classiques et -8,1 % pour les auto-entrepreneurs. Dans le secteur tertiaire marchand, les créations sont assez stables sur un trimestre. Elles diminuent dans l'industrie (-7,0 %) et dans la construction (-4,1 %).

Contextes international et national

En 2023, les économies mondiales ont évolué en ordre dispersé. La croissance américaine a ainsi atteint

Ecrit par le 22 juillet 2024

+2,5 % contre +0,5 % dans la zone euro, où l'activité est globalement étale depuis la fin 2022. L'Europe est restée exposée à des prix énergétiques élevés, bien qu'en repli, et pâtit des effets du resserrement monétaire. L'économie américaine y a été moins sensible, bénéficiant de puissants soutiens publics. En Chine, passé le rebond consécutif à la réouverture de l'économie, la croissance s'est stabilisée à un rythme sensiblement inférieur à celui de la décennie 2010, pénalisée notamment par la contraction du secteur immobilier. Ces divergences conjoncturelles se prolongeraient début 2024.

Au quatrième trimestre 2023, le PIB français est resté quasi stable (+0,1 %). La consommation des ménages s'est stabilisée tandis que l'investissement, des ménages comme des entreprises, a reculé. Le commerce extérieur a soutenu l'activité mais ce soutien provient, pour une large part, d'un phénomène de déstockage. L'épisode inflationniste s'estompe : l'inflation est tombée à +3,0 % sur un an en février 2024. L'emploi salarié a nettement ralenti en 2023, augmentant de 0,6 % sur l'année. Début 2024, le climat des affaires se situe un peu en deçà de sa moyenne de longue période. Les premières données disponibles pour janvier 2024 (notamment production industrielle et consommation des ménages) sont mal orientées et la croissance serait nulle au premier trimestre. L'amélioration de la consommation ne se traduirait dans la croissance qu'au printemps (+0,3 % prévu au deuxième trimestre 2024).

Etude réalisée par Étienne Lenzi et Corinne Roche pour l'Insee

La CPME 84 fait le plein au Pathé Cap Sud

Ecrit par le 22 juillet 2024



Devant l'affluence lors de ses précédentes AG (Assemblée générale), la CPME 84 a vu les choses en grand cette année pour ne pas être trop à l'étroit. Fort de près d'un millier d'adhérents directs, la première organisation patronale du département a tenu son événement annuel dans l'une des salles du cinéma Pathé Cap Sud à Avignon. L'occasion pour son président, Bernard Vergier, de dresser le bilan de l'année écoulée ainsi que d'évoquer 2024. Le tout sous le regard d'Alain Gargani, président régional de la CPME-Sud, admiratif du dynamisme de sa section vauclusienne.

Après la mobilisation sans précédent lors de l'AG 2023 [au Novotel Avignon-Nord](#) à Sorgues, [la CPME \(Confédération des petites et moyennes entreprises\) de Vaucluse](#) s'est résignée à quitter son lieu d'organisation habituel pour abriter cette AG 2024.

Ainsi, après les 300 participants de l'an dernier, ils étaient près de 400 ce jeudi 14 mars au Pathé Cap Sud d'Avignon à assister à cette assemblée générale ordinaire.

[Mobilisation sans précédent pour l'AG de la CPME de Vaucluse](#)

Ecrit par le 22 juillet 2024

Inquiétude pour les filières Immo et BTP

Après avoir tenu à rappeler l'engagement de François Asselin, président national de la Confédération, sur les problématiques « de la crise énergétique, de l'inflation, des difficultés de recrutement et plus récemment sur la nécessité de simplification administrative », Bernard Vergier a ensuite évoqué ses craintes pour l'année à venir.

« Notre inquiétude première en cette année 2024 se tourne vers la filière de l'immobilier et du BTP, ainsi que l'ensemble des activités connexes, explique-t-il. Nous devons impérativement aboutir à une stabilisation des taux de crédit afin de relancer l'activité des transactions immobilières. De nombreuses filières subissent l'effet de ce marché atone, cela passe par l'activité des banques, aux études notariales, aux agences immobilières, aux architectes et bien entendu sur l'ensemble de la filière du bâtiment. »

Baisse du moral des entrepreneurs

« La dernière enquête de conjoncture réalisée par la CPME en fin d'année 2023 confirme la baisse de moral des entrepreneurs, constate ensuite à regret Bernard Vergier. Quasiment tous ressentent l'impact de l'inflation qui se traduit par une baisse des marges pour la moitié d'entre eux. Plus de la moitié des dirigeants estime que le prix de l'énergie est actuellement un problème pour leur entreprise. Plus de la moitié (52%) des dirigeants interrogés jugent difficile l'accès au crédit bancaire, tandis que les trois quarts (78%) estiment que les conditions de financement se sont durcies par rapport à l'année dernière, ce qui pénalise les investissements et l'emploi. Plus d'un quart (28%) des entreprises ayant souscrit un PGE disent rencontrer de plus en plus de difficultés pour le rembourser. Ces entreprises demandent un étalement du remboursement de leur PGE sans dégradation de la cotation Banque de France. »

Le miroir aux alouettes de l'entrepreneuriat individuel

Évoquant tour à tour la multiplication des contraintes administratives et réglementaires, la récente polémique sur l'acquisition de congés payés durant un arrêt-maladie, ou bien encore la faiblesse de revenu de certains patrons (75 % des chefs d'entreprise de TPE-PME perçoivent moins 4000€ par mois et 20 % gagne moins que le Smic), le président de la CPME 84 a aussi mis en garde contre le mirage de l'entrepreneuriat individuel. « Trop de personnes se lance dans l'entrepreneuriat sans modèle économique réel, il existe une vraie précarité entrepreneuriale. Ce public-là devient des invisibles. Oui à l'entrepreneuriat, mais pas dans n'importe quelles conditions ! »

Les difficultés de recrutement ne sont pas une fatalité

Pour la CPME 84, cette AG 2024 a été aussi l'occasion de rappeler les tensions sur le marché du travail : « Comme nous le disions l'an dernier lors notre Assemblée Générale, dans ce contexte global viennent se rajouter d'importantes difficultés de recrutement qui concernent toujours l'ensemble des filières. Le Vaucluse enregistre malheureusement le plus fort taux de chômage de la région et le 11^e rang national. Un niveau de qualification insuffisant impacte lourdement l'économie locale, particulièrement sur le bassin du Grand Avignon. Les chefs d'entreprise y rencontrent de grandes difficultés de recrutement. Ces difficultés ne doivent pas être une fatalité. »

Ecrit par le 22 juillet 2024

Pour cela, la Confédération patronale vaclusienne continue à œuvrer activement pour pallier ces difficultés de recrutement et accompagner ses entreprises, en lien avec les acteurs publics.

« Les chefs d'entreprise de TPE et PME doivent nécessairement se remettre en question sur l'attractivité des postes proposés et travailler leur 'marque employeur', souligne le président Vergier. Dans ce cadre, nous pouvons nous réjouir du prolongement des aides liées à l'apprentissage. Nous rappelons qu'il s'agit à ce jour d'un des meilleurs dispositifs de recrutement, de formation et de fidélisation de nos collaborateurs. »

« Les entreprises vaclusiennes restent agiles et résilientes ! »

« Malgré cela, les entreprises vaclusiennes restent agiles et résilientes ! », se réjouit Bernard Vergier, qui figure dans la promotion 2024 de l'ordre national de la Légion d'honneur.

[CPME : Bernard Vergier dans la promo 2024 de la Légion d'honneur](#)

« L'atout de notre économie, la large diversité des activités. Nous comptons bien évidemment sur une activité touristique soutenue en 2024 afin de tirer l'économie vers le haut. Nous devons continuer à renforcer nos filières fortes comme l'agroalimentaire, l'agriculture-viticulture, notre industrie métallurgique, la logistique et les services. Nous devons maintenir l'accompagnement des activités de niche et les filières en croissance comme l'industrie créative et culturelle notamment. Nous devons également continuer à favoriser l'implantation foncière des grosses PME et des ETI (Entreprise de taille intermédiaire). »

La meilleure CPME de France ?

Participant fidèle à cet événement, Alain Gargani, président de la CPME Sud a rappelé combien la CPME 84 était la plus dynamique de la région est l'une des plus actives de France. Pour preuve, la forte mobilisation des chefs d'entreprise vaclusiens pour participer au grand salon régional '[Made in PME](#)' qui se déroulera les 18 et 19 avril au Parc Chanot de Marseille. « Pour l'instant, ce sont les adhérents du Vaucluse qui ont réservé le plus de stands », se réjouit le président régional qui en a profité notamment pour confirmer la présence de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances.

Aux côtés de tous les entrepreneurs

Enfin, avant de clôturer cette AG, Bernard Vergier a remis la médaille de la CPME à Michel de Saint Auban, Hervé Belmontet et Michel Disdet. Les instances de la Confédération vaclusienne ont également procédé aux votes des rapports d'activités et financier ainsi que le renouvellement du conseil d'administration.

Ecrit par le 22 juillet 2024

« 2023 n'a pas été une année facile, 2024 sera aussi une année compliquée, prévient le président de la CPME 84. Sachez que votre Confédération a les moyens de vous accompagner en cas de difficultés et de vous orienter vers d'autres structures comme les centres d'information sur la difficulté des entreprises (CIP), les Pôles de Prévention, le dispositif APESA (aide aux chefs d'entreprise en difficultés psychologiques), l'Association CAIRE 84 (aide aux dirigeants atteints de cancer) ainsi que l'association 60 000 rebonds pour l'accompagnement des entrepreneurs post-liquidation. La CPME est là, bien présente pour ces entreprises, qu'elles aillent bien ou moins bien. »

Banque de France : malgré un chiffre d'affaires en hausse en Vaucluse, les entreprises sont inquiètes

Ecrit par le 22 juillet 2024



Ce mercredi 14 février, la [Banque de France](#) a rassemblé de nombreux acteurs économiques vauclusiens au [Lycée François Pétrarque](#) afin de dresser un bilan de l'année 2023 et d'afficher les perspectives pour 2024.

Ce n'est pas dans les locaux avignonnais de la Banque de France que celle-ci a décidé de réunir les acteurs économiques de Vaucluse, mais dans l'enceinte du Lycée agricole François Pétrarque, à Agroparc. Un lieu symbolique compte-tenu de l'actualité récente et de la situation actuelle du monde agricole.

« Il est important qu'on parle à plusieurs voix, pas seulement aujourd'hui, pour être au service des entreprises et les accompagner au mieux », a commencé par déclarer [Christine Gord](#), directrice départementale de la Banque de France en Vaucluse, avant de présenter ses invités. Valérie Coissieux, présidente de la [Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse](#), Georgia Lambertin, présidente de la [Chambre d'agriculture de Vaucluse](#), Gérard Arnault, président du [Tribunal de commerce d'Avignon](#), [Michel Laffitte](#), directeur départemental des [Finances publiques de Vaucluse](#), et Gilbert Marcelli, président de la [Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse](#), étaient présents aux côtés de Christine Gord afin d'apporter différents éclairages sur la situation économique du département.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Un troisième trimestre 2023 en baisse en Vaucluse

En 2023, le Vaucluse a enregistré un chiffre d'affaires de plus de 21 milliards d'euros lors des trois premiers trimestres, tous secteurs confondus. Si c'est un peu moins bien que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en termes d'augmentation de chiffre d'affaires, ce n'est pas pour autant négatif puisque celui du Vaucluse reste malgré tout supérieur à ceux de 2021 et 2022.

Si sur l'année, les chiffres ne montrent rien de très inquiétant, c'est le troisième trimestre qui affiche une régression. En effet, le troisième trimestre de 2023 n'a enregistré qu'une augmentation de 2,2% par rapport à la même période l'année précédente, contre 7,7% au troisième trimestre de 2022, et 6,79% à celui de 2021.

L'immobilier et la construction, des secteurs en baisse

Au troisième trimestre de 2023, c'est le secteur tertiaire qui a affiché le plus gros chiffre d'affaires puisque ce dernier représente 70,32% du chiffre d'affaires vauclusien, suivi du secteur secondaire avec 27,71%, et le secteur primaire avec 1,97%. Au sein du secteur tertiaire, c'est le commerce et la réparation d'automobiles qui représentent la plus grosse partie du chiffre d'affaires avec 60,96%, et au sein du secteur secondaire, c'est l'industrie manufacturière avec 61,61%.

Globalement, les activités spécialisées, scientifiques et techniques ont connu un essor au troisième trimestre de 2023, tandis que la construction et l'immobilier, eux, sont en baisse. Les exports, aussi, ont observé un petit repli entre le troisième trimestre de 2022 et celui de 2023.

Des difficultés qui persistent

Malgré un chiffre d'affaires départemental en hausse, les entreprises continuent de faire face à de nombreuses difficultés. Selon une enquête nationale de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) réalisée à la fin de l'année 2023, 91% des chefs d'entreprises ressentent l'impact de l'inflation, 35% s'inquiètent d'une baisse de leur chiffre d'affaires, et 52% estiment que le prix de l'énergie est un problème majeur pour le développement de leur entreprise. « On a une très large diversité des activités en Vaucluse, on compte sur une activité touristique et hôtelière soutenue en 2024, on doit continuer de renforcer certaines filières (agroalimentaire, métallurgie, etc), favoriser l'implantation des industries », a complété [Olivier Pieri](#), secrétaire général de la CPME 84.

L'agriculture, qui a une place prépondérante en Vaucluse puisqu'elle occupe 31% de la surface du département, fait aussi face à de nombreuses contraintes, comme la réglementation qui se durcit, ou encore le climat. « Les agriculteurs ont des entreprises à ciel ouvert dans un contexte de changement climatique, a rappelé Georgia Lambertin, présidente de la chambre d'agriculture de Vaucluse. Aujourd'hui, ils produisent mais ne se rémunèrent pas. Je ne suis pas venue en donneuse d'ordre ou de morale, mais il faut protéger les agriculteurs, car ce sont eux qui nous nourrissent, ils sont la base de la pyramide. »

Davantage d'accompagnement

Ecrit par le 22 juillet 2024

Afin que les entreprises vauclusiennes puissent faire face à ces difficultés et les surmonter, elles doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement, telle est l'ambition de Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse. « Il faut non seulement mieux accompagner les sociétés, mais il faut aussi former les jeunes et faire de la réinsertion pour répondre aux challenges de demain, a-t-il expliqué. Il faut que toutes les confédérations et toutes les interprofessions travaillent en synergie parce qu'on a tous à gagner là-dessus. »

Une pensée partagée par Gérard Arnault, président du tribunal de commerce d'Avignon. Ce dernier a accueilli 383 entretiens de prévention en 2023, contre 116 en 2019, et 283 entretiens sur convocation en 2023, contre 37 en 2019. Si le cadre formel du tribunal de commerce peut refroidir les chefs d'entreprises, Gérard Arnault souligne le rôle de la juridiction dans l'accompagnement des entreprises. « On essaye d'accueillir les chefs d'entreprise dans un cadre professionnel et non juridique, a-t-il déclaré. Le tribunal du commerce les encourage à venir. Nous ne sommes pas là pour les nuire, mais pour les accompagner. »